



Abandon familial ? conseils ?

Par **LLORENTE**, le **01/03/2010** à **16:01**

Bonjour,

Je suis mariée depuis le 11 août 2007. Avec mon mari, nous avons un petit garçon de 20 mois. Il exige que ses parents gardent notre fils un weekend sur deux et moi je ne suis pas d'accord avec cela. Sa mère ne s'est jamais occupé de lui et elle le réclame en se réveillant alors que notre fils a 20 mois.

Je ne veux pas perturber mon garçon et qu'il soit malheureux dans cette famille.

Ai-je le droit de refuser sa demande ?

Tout ce que je fais, je le fais pour le bonheur de mon fils. Je suis sa mère et je refuse que les parents de mon mari le garde dormir chez eux le weekend.

Mon mari me fait du chantage affectif (sa mère idem). Il souhaite quitter le domicile familial (nous sommes propriétaires) à la fin du mois si je ne laisse pas notre petit garçon chez sa mère.

Y aura t-il abandon familial ?

Aidez-moi, svp, cela fait deux mois que ça dure... Je n'en peux plus moralement et physiquement.

Que dois-je faire ?

Par **Marion2**, le **01/03/2010** à **17:35**

Bonjour,

Comportement pour le moins curieux de la part de votre mari...

Effectivement, si votre mari quitte votre domicile, il y a abandon du domicile conjugal.

Dans ce cas, vous allez immédiatement déposer une main-courante à la gendarmerie.

Afin d'éviter des conflits, peut-être pourriez-vous proposer de laisser à votre belle-mère votre fils une journée par semaine.

Le pédiatre ou le médecin qui s'occupe de votre fils ne pourrait t'il pas essayer d'en discuter avec votre mari ?

Bon courage.

Par **LLORENTE**, le **17/03/2010** à **14:52**

J'ai déjà dit à ma belle-mère que si elle le souhaitait je voulais bien lui laisser mon fils une journée entière (mais pas question qu'il dorme chez elle). Or, elle est têtue et bornée, elle le veut la nuit... car elle est jalouse de ma mère qui le garde la nuit le weekend.

Il n'y a pas d'autre issue que le divorce car, avec mon mari, nous avons des idées complètement différentes sur l'éducation et le bien-être de notre enfant.

Sa mère n'est qu'une grande jalouse méchante.

Par **chris_Idv**, le **17/03/2010** à **16:58**

Bonjour,

Avec un enfant de 20 mois il est un peu tard pour réaliser que votre mari et vous avez des idées différentes sur l'éducation ...

Par curiosité vous avez décidé ensemble avec votre mari que votre mère garde votre enfant (à tous les 2) le week-end ou vous avez pris cette décision seule ?

Cordialement,